

# L'ANFR veut mesurer les émissions des antennes avec des drones



Crédits : Hélène Audibert - ANFR (CC BY-NC-ND 2.0)

L'ANFR compte mener une partie de ses prochaines mesures avec des drones. Elle prépare notamment le terrain à des essais de détection des brouilleurs GPS dans le courant de

l'année. Cela alors que le sujet de l'exposition aux ondes est de plus en plus sensible.

L'Agence nationale des fréquences cède à la mode des drones. Elle annonce que ses futurs contrôles s'appuieront sur ces nouveaux objets, pour aller au plus près des antennes. Un projet d'études a été lancé en février, pour mesurer les champs radioélectriques. Une première démonstration avait d'ailleurs été effectuée le 17 janvier au siège de l'institution, pour déterminer les émissions d'une antenne de téléphonie mobile.

Comme l'indique l'agence, cet essai avait été exécuté avec la société Simutech-uae, et les données récupérées en temps réel via Bluetooth. Dans le courant de l'année, des vols de détection de brouilleurs GPS sont prévus avec l'entreprise DBIconception, qui devra fournir les drones et les pilotes. L'ANFR se chargera, elle, du matériel de détection en lui-même (PC, logiciel et antenne).

L'exposition aux ondes est devenue un grand sujet de débat, auquel l'agence répond au cas par cas. Elle a ainsi mené des séries de mesures [des compteurs intelligents Linky](#), déterminant qu'ils n'émettent que très peu d'ondes en plus qu'un compteur classique. Elle compte aussi sur les internautes pour exploiter les données qu'elle produit, avec la tenue d'un premier hackaton début 2016.

Plus largement, elle réfléchit aux futurs usages des ondes, avec [une consultation publique](#) qui a duré jusqu'à fin février. Le crowdsourcing, pour obtenir les données directement des mobinautes, est aussi en ligne de vue. Dans le même temps, le régulateur des télécoms, l'Arcep, propose une réorganisation importante des bandes de fréquences pour les ouvrir à de nouveaux acteurs. Les réseaux bas débit sont une cible, ainsi que l'Internet fixe par voie hertzienne (en 4G), brisant en partie la domination de [la téléphonie mobile](#) sur le spectre (voir [notre analyse](#)).

Publiée le 01/03/2017 à 10:15



## Guénaël Pépin

Journaliste jamais sans sa fibre, spécialiste du marché des télécoms, dénicheur d'initiatives et de replays innovants.